

AMBASSADE DE BELGIQUE
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
BROCHURE DE SECURITE
Décembre 2018

1. COORDONNEES IMPORTANTES

Ambassade de Belgique	+243 99 602 21 00
Ligne de garde (pour urgences)	+243 81 97 00 159
E-mail ambassade	kinshasa@diplobel.fed.be
Site web ambassade	http://diplomatie.belgium.be/rd_congo/
Page Facebook ambassade	https://www.facebook.com/beembassykinshasa

2. INSCRIPTION A L'AMBASSADE

Tout ressortissant belge est invité à manifester sa présence en RDC dès son arrivée.

Si vous êtes en RDC pour un court séjour (tourisme, voyage professionnel, visite familiale, etc.) vous pouvez vous enregistrer en ligne sur le site www.travellersonline.diplomatie.be (vous cliquez ensuite sur 'Je m'inscris' et vous introduisez vos données).

Si vous résidez en RDC pour une période prolongée, vous êtes invité à vous inscrire dans les registres consulaires de population de l'Ambassade. Des informations relatives à l'assistance administrative consulaire sont disponibles sur le site du SPF Affaires étrangères (<http://diplomatie.belgium.be> – Services à l'étranger). Veillez à informer l'Ambassade de toute modification de vos données personnelles (numéro de téléphone, adresse, départ définitif, etc.).

3. SECURITE

CONSEILS GENERAUX

1. Il existe certaines restrictions à la circulation dans différents endroits à l'intérieur du pays (au Kivu par exemple). En règle générale, évitez les déplacements inutiles à l'intérieur du pays après 18h00. Le soir, certains quartiers de la capitale sont aussi à éviter. A votre arrivée, faites-vous accompagner par une personne de confiance qui connaît la ville.
2. Fiez-vous à votre instinct. Si vous avez le sentiment que quelque chose d'anormal se passe autour de vous, il y a de fortes chances pour que cette situation soit réellement risquée. Déplacez-vous, ne restez pas à cet endroit ou dans cette situation. Environ 50% des incidents de sécurité arrivent lors des déplacements et la plupart durant la nuit. Évitez de vous promener seul(e) dans des endroits sombres ou dans des quartiers populaires. Sachez que le centre-ville n'est pas synonyme de sécurité. Les vols y sont fréquents, parfois avec violence.
3. Faites attention quand vous sortez votre portefeuille. Ne laissez pas entrevoir d'importantes sommes d'argent.
4. Un GSM permet de contacter l'Ambassade ou un ami en cas de problème. Enregistrez dans votre téléphone les numéros de vos amis, de la police, de l'hôtel, etc. mais gardez également un carnet de notes reprenant toutes ces informations et numéros.
5. Quelques précautions comme des gardes de nuits, de l'éclairage extérieur, des portes et fenêtres protégées découragent les cambriolages. Gardez des photocopies de tous vos documents personnels. N'emportez pas des carnets de chèques, des cartes bancaires ou d'autres documents qui ne sont pas nécessaires. Prenez seulement une petite somme d'argent sur vous. Fermez toujours la voiture, même lorsque vous conduisez et ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule.

LA MAISON

1. **Ayez en permanence un stock de vivres et d'eau potable pour au moins sept jours à la maison.** Pensez aussi à des stocks de papier toilette, tampons, si nécessaire nourriture pour bébé, etc. pour faciliter un séjour de plusieurs jours à la maison.
2. Même lorsque vous êtes à domicile, fermez les portes. De nuit, enlevez la clef de la serrure et placez des barres de protection. Le portail doit être solide. (Pas de vitres sur le portail extérieur.) Chaîne et/ou barre de sécurité, herse, espion, cadenas et serrure de qualité, « intercom » vers l'entrée principale sont des éléments utiles (si l'installation est possible). Gardez les portes verrouillées même si vous êtes présent à votre domicile.
3. Evitez de garder de grosses quantités d'argent chez vous.
4. Rappelez régulièrement aux gardiens l'interdiction d'accès à toute personne étrangère à la parcelle. Equipez vos sentinelles d'un sifflet ou d'une corne de brume (sirène à air comprimé) et votre maison d'une sirène fonctionnant sur batterie (vérifiez régulièrement la batterie). Le garde se tient de préférence à l'intérieur de la parcelle et non à l'extérieur le long de la voie publique où il peut être sujet à des menaces de la part de voleurs potentiels.
5. Donnez à votre garde une lampe torche et un sifflet ou un système lui permettant de donner l'alerte en cas d'attaque. S'il ne vous protège pas, il pourra tout au moins vous prévenir du danger et vous donner le temps nécessaire pour réagir.
6. Indiquez clairement votre numéro de maison à l'entrée de votre propriété.
7. Prenez des mesures indispensables pour éviter l'entrée de voleurs qui pénétreraient en même temps que vous dans votre parcelle. Observez la présence éventuelle de personnes suspectes. Il arrive que des voleurs s'introduisent dans une parcelle derrière le véhicule du propriétaire, sans réaction du gardien.
8. Veillez à mettre votre téléphone dans un lieu sûr et facilement accessible, de préférence dans votre chambre à coucher.
9. Clefs :
 - Conservez un minimum de clefs par serrure.
 - Assurez-vous du contrôle des clefs.
 - Dans les grandes infrastructures, établissez un cahier de remise - reprise des clefs.
10. Fenêtres :
 - Barreaux métalliques et/ou grillage.
 - Chaque fenêtre doit être fermée de l'intérieur.
 - Tirer les rideaux la nuit.
11. Clôture :
 - Si vous n'avez pas de murs, la pose d'une clôture d'au moins 2,5 m est recommandée.
12. Eclairage :
 - Si possible, installer un éclairage extérieur.
 - Prévoir des éclairages de secours. (Bougies, lampes torches, groupe électrogène, etc.)

DEPLACEMENTS A PIED

1. Les chaînes, gourmettes, lunettes, boucles d'oreilles pendantes et GSM sont les objets de valeur les plus convoités par les voleurs. Évitez de trop les exposer durant vos déplacements.
2. Ne laissez pas votre sac pendre en bandoulière. Suspendez-le autour de votre cou ou à l'épaule, et tenez-le par la poignée. Il est préférable de porter le sac à dos ou le sac type banane sur l'avant du corps afin d'avoir un contact visuel permanent.

3. Ne vous laissez pas entourer par des groupes d'enfants de rue. Après une courte diversion, vous risquez de constater la disparition de votre portefeuille ou d'objets de votre sac à main.
4. Planifiez votre itinéraire à l'avance. Evitez de voyager seul, faites-vous accompagner par une connaissance.
5. Soyez sur vos gardes. Faites attention aux pickpockets motorisés.
6. Evitez d'utiliser des taxis locaux. Demandez à vos amis ou à des collègues de vous raccompagner.
7. Soyez sur vos gardes lors d'achats dans la rue. Vous n'êtes pas à l'abri de devenir victime d'arnaqueurs.

DEPLACEMENTS EN VOITURE

1. Même en mouvement, gardez toutes les fenêtres fermées et verrouillez les portes et le coffre.
2. Si votre voiture dispose d'une alarme, activez-la dès que vous quittez le véhicule.
3. Ne laissez rien d'attirant sur vos sièges. (Valise, ordinateur, GSM, etc.)
4. A l'arrêt ou dans un carrefour, ne vous laissez pas distraire par les vendeurs ou les enfants de rue.
5. Lors de vos achats en ville, vous rencontrerez du personnel de surveillance sur les parkings de certains commerces. Profitez de ces parkings surveillés. Lorsque vous quittez votre véhicule en soirée, laissez-le également sous surveillance. N'oubliez pas de donner un pourboire aux personnes qui ont surveillé votre véhicule.
6. Ne prenez en aucun cas un auto-stoppeur dans votre véhicule et ne conduisez pas non plus avec quelqu'un que vous ne connaissez pas.
7. Vérifiez régulièrement l'état de votre véhicule et faites le plein lorsque votre réservoir est à moitié rempli. En cas de déplacement à l'intérieur du pays, il est primordial que votre véhicule soit opérationnel (pneus, batterie, embrayage, etc.). N'hésitez pas à emporter du matériel supplémentaire tel qu'une radio, des cartes, des provisions de nourriture, de l'eau et du carburant. Il est bon que votre véhicule soit correctement équipé (documents de bord, assurance, cric, petit outillage). Ayez toujours une (petite) trousse pour les premiers soins dans votre véhicule.

URGENCE MEDICALE

KINSHASA

- Le **CMK** (Centre Médical de Kinshasa) avec deux établissements : (1) 168 Avenue Wagenia et (2) carrefour Avenue du Commerce et Avenue Bakongo, téléphone +243 89 89 50 300 et +243 99 82 65 004, accessible à tout le monde moyennant paiement complet.
- Le **CPU** (Centre Privé d'Urgence), situé dans le CMK, au carrefour de l'Avenue du Commerce et Avenue Bakongo, secrétariat : 089.89.50.302 et téléphone d'urgence du médecin de garde : 089.89.50.305. Le CPU dispose de la meilleure infrastructure technique d'urgence de Kinshasa. Compte tenu du fait que le centre ne fonctionne que pour les abonnés, nous conseillons à nos compatriotes vivant à Kinshasa d'y souscrire. Les membres de la famille peuvent s'y inscrire pour la durée de leur séjour.

LUBUMBASHI

- **DELGADO** : Avenue Katembo. Vous pouvez contacter les responsables Dr Elmer DELGADO au +243 85 1102220 ou Sylvie DELGADO au +243 85 9458006.

- **CMC** : Avenue Nyanza. Pour les urgences vous pouvez appeler le +243 84 189 0998, +243 84 189 0999, +243 99 152 8400 ou +243 99 999 9112.

BUKAVU

- Le **Skyborne** hospital, situé à l'Avenue du Maniema, RDC Bukavu. John Mwanzie DG : +243 995 942 800, Gentil ITONGWA (Chef Off Admin): +243997522411 +243890014208 +243823684840.

GOMA

- Le **Heal Africa** hôpital, situé à l'Avenue du rond-point 1, RDC Goma.
Urgences : +243 977553463, Docteur Luc Maloma DG +243 997706487.
- Le **Het KYESHERO** hôpital, situé à l'Avenue du Lac , RDC Goma.
Ambulances: +243 850981795, Urgences : +243 841361779.

EN CAS DE CRISE (PILLAGES, ETC.)

1. Lors de crises, il est plus dangereux d'être en rue qu'à la maison. Dans la mesure du possible, restez donc chez vous. Conservez un stock de nourriture, d'eau potable, etc. pour un minimum de sept jours. (Voir CONSEILS GENERAUX.) Il peut être également utile d'avoir à portée une carte SIM avec du crédit d'appel sur un autre réseau téléphonique que celui que vous utilisez habituellement.
2. Attendez les recommandations de l'Ambassade ou de votre point de contact de zone et si le besoin s'en fait sentir, prenez directement contact avec ce dernier et offrez-lui éventuellement vos services. Les coordonnées de votre point de contact (ou 'îlotier') peuvent être obtenues sur votre demande auprès de l'ambassade.
3. Méfiez-vous des rumeurs. Ne répétez rien dont vous n'êtes pas absolument certain.
4. Dans le cas extrême où un regroupement est nécessaire, n'oubliez pas que l'Ambassade et les points de regroupement ne disposent pas d'un stock suffisant de nourriture, d'eau et de médicaments pour tous les Belges. **Il est donc indispensable que chacun apporte le nécessaire pour un minimum de trois jours.** Préparez tous vos documents personnels (passeport, carte d'identité, permis de conduire, livret de mariage, carnet de vaccinations, clefs, argent, chèques, cartes de crédit, etc.). Pour le conjoint non belge, une attestation de cohabitation peut être utile. Amenez des lampes torches (+ piles), des matelas, draps et couvertures. Préparez vos bagages (1 valise par personne, maximum 15 kg pour la Belgique) et n'oubliez pas vos médicaments personnels.
5. Les animaux domestiques ne seront pas acceptés dans les centres de regroupement.
6. Si un centre de regroupement n'est pas disponible dans votre région, il peut être opportun de se rendre au poste frontière d'un pays limitrophe.

MOYENS DE COMMUNICATION DE L'AMBASSADE

1. L'Ambassade communique avec les Belges en RDC via SMS et e-mail. C'est pourquoi il est important de toujours communiquer vos coordonnées actualisées à l'Ambassade (kinshasa@diplobel.fed.be) à travers le document d'information. L'Ambassade ne va pas livrer des informations au sujet de tous les incidents de sécurité. Chacun est censé se tenir informé de la situation de sécurité dans sa région ou son district.
2. Les communications téléphoniques risquent d'être interrompues en cas de crise. L'Ambassade pourrait émettre des informations via les ondes radio (FM) à Kinshasa sur 98.8 MHz. Attention la fréquence est reçue seulement dans la capitale et surtout dans le centre-ville.
3. Il y a également un réseau de points de contacts bénévoles dans certaines zones géographiques en RDC. Il s'agit de Belges qui aident à améliorer la communication avec l'Ambassade et entre Belges et auxquels il y a lieu de s'adresser au cas où la communication est difficile ou impossible avec l'Ambassade. Nous vous recommandons lors de votre arrivée

en RDC de prendre contact avec le point de contact de votre zone de résidence pour vous faire connaître. Vous pouvez demander les coordonnées à l'Ambassade ou à un membre de la communauté belge.

4. Nous recommandons aux Belges ayant un accès internet et un profil Facebook de suivre la page Facebook de l'Ambassade.

4. NIVEAUX D'ALERTE SÉCURITAIRE À L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTÉ EXPATRIÉE

Niveau d'alerte 0 - Vigilance normale

- ✓ Situation normale
- ✓ Pas de soucis sécuritaires autres que la criminalité traditionnelle, les risques liés à la circulation automobile, aux tracasseries avec les « shégués » ou à toute autre mésaventure considérée comme « classique ou normale »

Recommandation niveau 0 :

La communauté expatriée est invitée à prendre les mesures de sécurité/vigilance normales.

Niveau d'alerte 1 - Vigilance accrue

- ✓ Tensions ponctuelles découlant de la situation politique du pays ou d'un évènement particulier pouvant affecter une partie de la population (grèves, manifestations importantes, foyers de maladie à caractère pandémique, etc.).

Recommandation niveau 1 :

La communauté expatriée est invitée à prendre les mesures de sécurité/vigilance accrues, à éviter les zones à risque préalablement identifiées, et à suivre les recommandations diffusées par l'Ambassade.

Niveau d'alerte 2 - Mesures de prudence renforcées

- ✓ Troubles réguliers générant systématiquement de la violence.
- ✓ La population expatriée n'est pas visée a priori mais peut subir de graves dommages collatéraux.
- ✓ La circulation en ville ou dans le pays peut être problématique et est donc déconseillée pour un laps de temps indéterminé.
- ✓ Le départ des non-essentiels peut-être conseillé si les perspectives sont négatives dans la durée. (L'avis de voyage sera modifié en conséquence par l'Ambassade.)

Recommandation niveau 2 :

La communauté expatriée est invitée à prendre les mesures de sécurité/vigilance renforcées, à suivre les recommandations diffusées par l'Ambassade, et à envisager, sur une base volontaire, le départ éventuel des membres de leur famille ou de leur personnel non-essentiels. Si ce n'est pas encore fait, elle constituera des stocks de nourriture et de d'eau suffisants (7 jours).

Niveau d'alerte 3 – Crise généralisée

- ✓ La situation de crise généralisée est avérée mais elle n'impose pas encore une évacuation.
- ✓ La population expatriée peut être ciblée par des actions ou actes de pillage.
- ✓ La circulation est fortement déconseillée.
- ✓ La Cellule de Crise de l'Ambassade fonctionne 24/7.

Recommandation niveau 3 :

La communauté expatriée est invitée à prendre les mesures de sécurité/vigilance extrêmes, à suivre les recommandations diffusées par l'Ambassade, et à rester de préférence barricadée chez elle.

Niveau d'alerte 4 – Préparation à une évacuation

- ✓ La situation de crise généralisée du niveau 3 a dégénéré et une évacuation est en préparation.
- ✓ Risques majeurs pour la population expatriée et les infrastructures.
- ✓ Des moyens extérieurs sont mis en œuvre pour appuyer une possible évacuation.
- ✓ La fermeture du poste, temporaire ou définitive, est envisagée.

Recommandation niveau 4 :

La communauté expatriée est invitée à se préparer à une évacuation, à suivre les recommandations diffusées par l'Ambassade, et à se conformer aux éventuels ordres des détachements militaires arrivés sur place.